

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

DU 27 OCTOBRE 2008

Présents : Mesdames LECLERCQ, DUBOIS, NEIZYNCK, OGIEZ, PEYRONIE
Messieurs DEMERSSEMAN, CHIVORET, ROLAND, DUSAUSOY, GAUDRE,
FABRE, LACHEREZ, MOERMAN, PLICHON

Excusé : Monsieur DUPRE (pouvoir à Mr GAUDRE)

Monsieur le Maire remercie les membres du conseil municipal de leur présence.

Le quorum atteint, la séance est ouverte à 19h45.

Le secrétariat est assuré par A. DUSAUSOY

Le compte-rendu précédent est approuvé avec la modification de l'adoption du précédent compte-rendu par 14 pour - 1 contre.

Placement de Trésorerie

La précédente municipalité avait placé le produit de la vente d'un terrain en 2007 pour une période de 12 mois : 480.000 € au taux de 4.32%. Les intérêts sont de 20.448€. Compte-rendu de la non affectation de dépenses actuellement, il est proposé au conseil de renouveler ce placement - capital et (intérêts si possible) par l'intermédiaire du percepteur - pour 12 mois.

Le conseil approuve.

Remboursement CLSH2008

Des demandes de remboursement de CLSH de 3 familles sont parvenues en mairie. Monsieur le maire demande de prendre une délibération.

« Le paiement du centre étant dû à l'avance (par chèque séparé par semaine), qu'il s'agit d'un tarif hebdomadaire, il vous est proposé un principe de remboursement en cas d'accident ou de maladie que si l'évènement arrive le premier jour de la semaine et à condition que la mairie soit prévenue de suite. Il ne pourra être octroyé aucun remboursement dans les autres cas. »

Cette disposition n'est pas nouvelle. Les familles sont prévenues dans le dossier d'inscription.

Acquisition Maison VAN VELTHEM

Monsieur le Maire propose d'acquérir la propriété VAN VELTHEM, rue de wattignies, qui jouxte le CAM (Centre d'Animation Municipal).

Messieurs CHIVORET et DUSAUSOY proposent une visite rapide de l'immeuble. Par ailleurs, une demande d'estimation au service des domaines sera faite très rapidement. Dans cette attente, le Conseil municipal précise son intérêt par la libération suivante :

« L'entreprise OLEA n'ayant pas encore quitté les locaux, malgré ses promesses, la commune ne peut aménager le CAM pour le moment et répondre ainsi rapidement à des attentes de la population. Vu la situation de l'Immeuble qui jouxte le Centre d'Animation Municipal, des solutions d'attente pourraient être envisagées avec cette propriété ».

Eclairage des allées privatives

Suite à la demande de Monsieur et Madame GMYR (Rue de Wattignies) de bien vouloir faire installer aux frais de la commune un éclairage public dans l'allée privative qui dessert 5 logements. Il est proposé au Conseil Municipal d'accéder à cette demande à condition qu'aucun portail ne soit installé et que l'allée reste donc libre d'accès. Après échange au sein du conseil, la proposition est mise en vote :

14 voix contre
1 abstention

La demande est donc rejetée.

Création cérémonie des Vœux au personnel municipal

Suite à la proposition du bureau (adjoints) le conseil municipal propose de retenir la date du 14 janvier 2009, 18h30, pour une nouvelle cérémonie des « vœux au personnel communal ». A cette occasion, la collectivité marquera sa reconnaissance à Madame DEMON à l'occasion de son départ en retraite après 30 années au service de nos enfants.

Les vœux de la mairie sont prévus le 17 janvier.

Préparation du séminaire

Monsieur le Maire souhaite recevoir, pour le 14 novembre 2008, les propositions de chaque conseiller pour établir l'ordre du jour, sachant que 3 ou 4 questions sur des sujets importants seront un maximum.

Journée animation Mars 2009

Stéphane ROLAND propose, pour le 4 avril, un gala de catch en remplacement du carnaval. Le spectacle aurait lieu au CAM.

Pour éviter toutes difficultés, JM GAUDRE propose de vendre des billets d'entrée avec réservation :

13 voix pour
2 abstentions

L'entreprise NWA pour un prix de 3 190€ est retenue.

Questions diverses

Commissions Terrain multi-sport - terrain de jeux

Une commission s'est réunie pour faire des propositions sur l'espace jeux.

Yvelyne PEYRONIE présente le projet et commente les plans remis :

- Espace fitness extérieur
- Un élément multisports à proximité du parking Fatima est proposé ; il serait fermé
- Les accès au terrain de jeux (rue du Château, rue du Marais) seraient fermés.

Daniel PLICHON demande si un budget est prévu. Il n'y a pas d'estimation pour le moment.

Nouvel emploi

JP CHIVORET confirme que Monsieur DESTAEBEL a été recruté le 3 novembre pour une période de 6 mois renouvelable. Ses tâches seront, en priorité, l'entretien des bâtiments en aide à Claude DEVRIEZE.

Le coût annuel est de 15.852 €. Le CNSEA remboursera 9.511€

Bandeaux extérieurs à l'école

Le choix définitif de la couleur des bandeaux sera le bleu comme actuellement. Ceci pour ne pas retarder à nouveaux les délais de réalisation .

Fin des travaux : janvier 2009.

Le conseil municipal approuve.

Bâtiment préfabriqué pour le foot

6 entreprises ont retiré le dossier.

Date de remise des offres : 7 novembre 2008

On garde la formule de la pose du bâtiment sur plots.

Terrain de foot

Encore de l'eau sur le terrain. JP CHIVORET constate une amélioration mais des perforations restent à faire.

Lotissement Les Merlettes

Rendez-vous avec Logifim (propriétaire) est pris pour l'examen des marches à poser à l'arrière des habitations.

Illumination de Noël

JP CHIVORET propose pour cette année de rester avec le matériel dont on dispose. Chaque conseiller est invité à observer ce qui est fait dans les communes voisines durant l'hiver.

Pour la réparation des illuminations, la question se pose de savoir si un peu de couleur serait bien venu dans les fils de couleur blanche.

Madame OGIEZ indique que l'unité blanche est très élégante.

Le conseil municipal approuve.

Monsieur le Maire demande qu'une traversée de chaussée soit posée Rue d'Ancoisne.

SIDEN

Grâce à l'intervention d'Alain DUSAUSOY le SIDEN vient d'accepter la déduction de 1185 m³ suite à un problème sur le terrain de foot.

Compléments Subventions

Stéphane ROLAND propose d'accorder une subvention exceptionnelle de 1000 € au bénéficiaire du judo club pour l'organisation d'une rencontre annuelle. Il est proposé également d'accorder une subvention exceptionnelle de 360€ pour la médiathèque pour l'abonnement Internet.

Monsieur DUSAUSOY s'étonne de cette dernière demande. Sur la proposition du Président de la Médiathèque, Michel DEMERSSEMAN, d'informatiser le prêt de livres, il avait été convenu que le financement serait assuré par la municipalité, le Conseil Général et l'apport de 1500 € de l'association les « Amis de Louis Séraphin » (conseil municipal du 24 juillet 2006, pour un montant total de + de 15.000 €).

Ultérieurement un accord était convenu laissant à l'association les 1.500 €. La dépense correspondante serait pris en charge par la municipalité en contrepartie du téléphone.

Monsieur le Maire informe qu'il s'agit de répondre à une convention signée entre la commune et la médiathèque départementale.

Les deux propositions sont adoptées.

Ouverture de la Poste

Monsieur le Maire propose de compléter l'ouverture de la Poste le mercredi après midi et durant les vacances.

Monsieur DUSAUSOY demande que la fréquentation du mois d'Août 2009 (indépendamment du dépôt du courrier) soit observée.

Il est précisé que la personne recrutée aidera à la communication (Noyelles Communiqué) dont la rubrique « Etat Civil » et le calendrier des manifestations.

Adhésion au SIMERE

Le conseil municipal est favorable à la demande d'adhésion au SIMERE de la commune d'Hallennes les Haubourdin.

Réunion Accessibilité

Monsieur le Maire a fait part de la réunion organisée par Monsieur DEBREU, vice-président de LMCU, chargé de la voirie au sujet de l'accessibilité de notre secteur sud de LMCU. Etaient présents Mrs LEMAIRE et DHONDT de la Direction des Grands Travaux et de la voirie à LMCU et de Mr BAESEN de la Direction de l'offre des transports publics à LMCU.

Les projets d'infrastructures suivants ont été présentés :

- LINO-sud (Lien Intercommunal Nord/Ouest- Sud. Cette nouvelle voie reliera l'A25 vers Lomme-Sequedin à Eurasanté, en passant par le contournement d'Emmerin. Ce boulevard urbain paysager permettra de désenclaver le secteur Eurasanté. Monsieur le Maire a exprimé sa crainte de voir la circulation augmenter dans la commune, à partir d'Emmerin.
- Diffuseur de Templemars. Les études préliminaires sont lancées.
- Développement des lignes de transports collectifs actuels. La fréquence des passages de bus a été augmentée. Noyelles en a profité.
- LIANE Loos-Wattignies. Elle est en service en partie depuis septembre.
- LIANE Porte des Postes-Seclin. Elle verra le jour prochainement. Elle entrera dans Zone Industrielle, par Noyelles (Côte d'Or). Elle aboutira à la gare de Seclin, facilitant le transport des employés venant du secteur minier. La circulation automobile vers la zone industrielle devrait en être d'autant plus réduite.
- Pôle d'échange multimodal de la gare de Seclin. Tout le secteur de la gare sera redessiné. 250 places de parking seront ouvertes de part et d'autre du souterrain, complétées par des parcs à vélo, un stationnement de taxis, des quais de bus devant la gare et un dépose minute.

Monsieur DEBREU conclut en annonçant qu'un grand débat aura lieu en janvier 2009 sur les transports collectifs et qu'un contrat de territoire sera établi pour chaque zone de LMCU.

Concours des villages fleuris

JM GAUDRE indique que Noyelles, en 2007, a participé au concours départemental ; en 2008 il s'agissait du concours régional. Le Jury régional est passé. Il était enchanté. La réalité écrite était différente. Nous n'aurons pas, cette année, la « première fleur ». JM GAUDRE est intervenu auprès de la région. La réponse apportée : ... « vous êtes encore jeune... ». Pour l'inscription en 2009, la réflexion sera faite en début d'année.

Compte-rendu réunion avec les Assistantes Maternelles

Monsieur le Maire rassure les assistantes maternelles qui étaient inquiètes suite à la réflexion pour la création d'une crèche.

Un rendez-vous est prévu avec le Directeur de la CAF.

Rencontre avec ESTERRA

Suite à des difficultés évoquées, un correspondant ESTERRA va être désigné pour la commune.

Site internet - demande des Associations

Certaines associations demandent de créer une rubrique « actualités des associations ».

Demande de l'association Joueurs de Pétanque

Monsieur le Maire indique qu'il conviendra de prévoir une somme « suffisante » au budget 2009 pour la construction de terrain couvert.

Formation BAFA

Madame AUBURSIN a fait le point sur la formation BAFA du personnel communal.

Deux employées ont participé à une session en juillet à l'U.N.C.V. Il s'est avéré que cette formation est plus éprouvante et difficile que lorsqu'elle est faite à 17 ans. Une des deux employées n'est pas allée au bout de la formation. Une réflexion est en cours, avec Madame BARKA, directrice du centre de loisirs afin de mettre en place une formation groupée sur la commune, formation qui sera plus adaptée.

Le dossier sera relancé en janvier après le retour de congé de maternité de Madame BARKA.

Ecole de Musique

Marc DUPRE demande de préciser qu'une audition de l'école de musique de Wattignies sera organisée le 17 décembre 2008. Salle Jules Caulier. Il conviendra de louer un piano (300 à 400€).

Avis Favorable.

Cadeau de fin d'année

JM GAUDRE propose d'offrir à chaque foyer un détecteur de fumée. Budget 2000€. Daniel PLICHON désirerait connaître le texte sur une éventuelle obligation.

Le conseil s'exprime :

12 voix pour

3 abstentions

Repas des séniors

Il s'est très bien déroulé. Félicitations à F. LECLERCQ et aux membres de la commission.

Cantine

L'entreprise Sobrie va offrir un chocolat (Saint Nicolas) à l'ensemble des enfants de l'école (inscrit ou non à la cantine).

Arrêt de bus, rue d'Ancoisne

Madame PEYRONIE pose la question de la suite réservée au projet d'un arrêt de bus rue d'Ancoisne, face à la maire.

Stationnement rue des Ecoles

David FABRE fait état des difficultés de stationnement rue des écoles.

Cette question doit être revue par la commission de Travaux. A.DUSAUSOY rappelle que LMCU avait fait des propositions qui n'ont pas été acceptées par les riverains. Monsieur le Maire informe que l'essai en vrai grandeur avait démontré l'infaisabilité de la proposition LMCU.

Sécurité

Monsieur le Maire indique que les travaux du Plateau Rue d'Ancoisne, le trottoir piétons entre la rue de Wattignies et l'entrée de Wattignies seront entamés avant la fin de cette année. Le plateau rue de Wattignies le sera début 2009.

L'ordre du jour, les questions et informations diverses étant épuisés la séance a été levée à 23h30.